



DOSSIERS DE PERSONNEL :

PERSONNEL COLONIAL ANCIEN (Série E, XVIIe-XVIIIe)

Cote de référence	FR ANOM COL E 1 à E 397
Référence Internet	ark:/61561/up424ojc
Origine	Secrétariat d'Etat à la Marine
Description matérielle	441 articles (cartons), 63 m.l.

Présentation du contenu

Consacrée en principe aux dossiers individuels du personnel colonial, militaire et civil, de l'Ancien Régime, cette série contient en fait des pièces provenant de trois origines différentes :

- Pour la période antérieure à 1760 environ, il s'agit le plus souvent de pièces diverses retrouvées après la reliure de la série C, que l'on a réunies en dossiers qualifiés, souvent à tort, de personnels. Certaines de ces lettres n'apportent aucune lumière sur la carrière de leur signataire mais présentent en revanche un intérêt général pour l'histoire de telle ou telle colonie.
- Après 1760, apparaissent de véritables dossiers personnels, contenant des pièces d'état civil, des états des services, etc.
- Une troisième catégorie enfin, est constituée par des éléments provenant du Bureau du Contentieux des Colonies. Il s'agit de dossiers de procédure concernant pour la plupart non pas des officiers civils ou militaires, mais des colons et des négociants ou armateurs établis soit en France, soit outre-mer.

La manière assez artificielle dont cette série a été constituée explique qu'on y trouve de très nombreux documents : mémoires, correspondances, états divers, etc., qui présentent souvent un grand intérêt d'ordre général.

Documents en relation

Il convient de se souvenir que, surtout jusqu'aux environs de 1760, les cadres administratifs des colonies étaient presque exclusivement constitués par du personnel issu des corps de la Marine. On recherchera donc leurs dossiers dans la sous-série Marine C7 conservée aux Archives nationales.

Pour accéder à l'inventaire :

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/up424ojc>